

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU SYNDICAL DU 29 SEPTEMBRE 2026

DÉLIBÉRATION N° B_2026_45 ANIMATION ET ACTIONS DE LA MISSION EDUCATION AU TERRITOIRE 2027-2028 - DEMANDE DE FINANCEMENT FEDER NOUVELLE-AQUITAINE

Date de la convocation
22/09/2026

Le 29 septembre 2026 à 9h30, le Bureau Syndical légalement convoqué, s'est réuni à Treignac (19), sous la présidence de Monsieur Philippe BRUGERE.

Collège Régional

Noms	Présents	Pouvoir à	Excusés	Total votants	Total des voix
BARAT Geneviève	x				
CAVITE Pascal					
DELIBIT Sandra					
LAFRIQUE Philippe	x				
MICHON Marie-Hélène		G. BARAT	X		
SERRE Françoise		P. LAFRIQUE	X		
TOTAL = 6 x 2 voix chacun	2	2		4	8

Collège Départemental

	Noms	Présents	Pouvoir à	Excusés	Total votants	Total voix
19	ARFEUILLERE Christophe	x				
	CORNELISSEN Jacqueline	x				
	PETIT Christophe		J. CORNELISSEN	X		
23	DEFEMME Catherine					
	MARTIN Valéry					
87	LARDY Brigitte			x		
	TOTAL = 6 x 2 voix chacun	2	1		3	6

Collège Intercommunal et Communal

Communautés de Communes

	Noms	Présents	Pouvoir à	Excusés	Total votants	Total voix
HCC	BRUGERE Philippe	X				
CGS	CAGNON Olivier	X				
PV	DELEFOSSE Laurent	X		x		
VMM	LEGRAIN Olivier		S. BEZEAU	X		
	TOTAL = 4 x 1 voix chacun	3	1		4	4

Communes

	Noms	Présents	Pouvoir à	Excusés	Total votants	Total voix
19	BEAUMONT Didier	X				
	BEZEAU Sophie	X				
	HORNEBECK Catherine	X				
	POUYAUD Bernard		C. HORNEBECK	X		
	WORINGER Frédéric	X				
23	BERTRAND Frédéric	X				
	MASSON Sylvie	X				
87	BOSDEVIGIE Jean-Pierre	X				
	TOTAL = 8 x 1 voix chacun	7	1		8	8
	TOTAL EPCI et communes	10	2		12	12

Participaient également à la réunion des salariés du PNR :

Madame Juliette GIOUX (Directrice)
Guillaume RODIER, Olivier HUET, Véronique GIESSLER

7101 Classes Parc

7102 Accompagnement de projets pédagogiques

7201 Programme animation Grand Public

7202 Support et outils pédagogiques

7203 Interprétation

Charte de Parc 2018-2033 :

Axe 3 – Millevaches, territoire participatif et ouvert sur l'extérieur

Promouvoir et partager un territoire attractif et innovant

Orientation 7 : Transmettre les savoirs du territoire

Mesure 32 : concevoir un programme éducatif territorial

Mesure 33 : Conforter le réseau des sites d'interprétation et de visites du territoire

Orientation 8 : Assurer la cohésion des habitants et des acteurs du territoire

Mesure 35 : Partager l'accès à la culture et faciliter la création

Mesure 37 : Favoriser le lien social par des coopérations locales

Contrat de Parc 2023-2026 :

Fiches action n°6.1 Mission Education et transmission et n°6.2 Actions d'éducation au territoire

Le rapporteur, Philippe BRUGERE, expose :

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu l'Article L. 333-1 du Code de l'environnement relatif aux Parcs naturels régionaux ;
Vu le code de la commande publique ;
Vu les statuts du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du parc naturel régional de Millevaches en limousin ;
Vu la délibération n°2016.3162 en date du 19 décembre 2016 du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine définissant la politique régionale en faveur des Parcs naturels régionaux ;
Vu le décret n° 2018-1247 du 26 décembre 2018 portant classement du parc naturel régional de Millevaches en Limousin (Région Nouvelle-Aquitaine) ;
Vu la délibération n°C.2026-12 du Comité syndical du 1^{er} juillet 2026 concernant la délégation d'attribution au Bureau syndical et au Président ;
Vu la délibération n°2023.1018.SP en date du 12 juin 2023 du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine approuvant les Contrats de Parcs naturels régionaux 2023-2026 ;
Vu la délibération n°B-2024-58 en date du 03 décembre 2024 du bureau syndical du PNRML concernant le programme éducation au territoire public scolaire et grand public ;
Vu la délibération n°B-2023-82 en date du 21 novembre 2023 du bureau syndical du PNRML concernant les carnets techniques ;
Vu la délibération B_2025_40 en date du 20 mai 2025 du bureau syndical du PNRML concernant le programme pédagogique Nuitée sous le ciel de Millevaches ;
Considérant :
- la mission d'éducation et de sensibilisation du public aux enjeux du territoire, confiée au PNR ML ;
- le projet de Charte 2018-2033, notamment l'axe 3 (Millevaches, territoire participatif et ouvert sur l'extérieur), en particulier la mesure 32 (concevoir un programme éducatif territorial).

Contexte :

Les programmes d'animations du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin (PNR ML) s'inscrivent dans une des missions phares de la charte du PNR ML, à savoir la sensibilisation du tout public à l'environnement, aux patrimoines et la transmission des savoirs du territoire.

Depuis 2023, à l'occasion du renouvellement du contrat de Parc 2023-2026, une refonte stratégique des modalités d'animation et d'éducation aux publics a été opérée pour améliorer une approche

historique conduisant à réaliser davantage en régie, de façon plus transversale, en augmentant le nombre d'interventions en face à face avec une meilleure répartition dans l'année :

- la constitution d'un groupe de travail (en moyenne 2.25 ETP) qui crée, coordonne et anime des outils pédagogiques. Ce groupe s'appuie en parallèle sur le reste de l'équipe technique qui anime également des groupes scolaires, grands publics ou socio-professionnels.
- le maintien d'une enveloppe budgétaire de prestations externes pour répondre de compétences absentes dans les services du PNR ML (en matière d'astronomie par exemple) ou pour répondre de programmes spécifiques non absorbables par le service technique (les Classes Parc ou les mardis du Parc pour exemples). Cette enveloppe annuelle a été réduite de moitié environ (21 000 € actuellement), pour un niveau d'activités et un nombre de personnes touchées supérieurs.

Description du projet :

ACTION 1 : PRESTATIONS D'ANIMATIONS EXTERIEURES 2027-2028

Chaque année, la mission Education fait appel à des prestataires extérieurs, spécialistes du territoire et animateurs nature pour mener des animations en lien avec les actions du PNR ML et selon les besoins des missions et programmes. Les prestataires viennent compléter d'une part les compétences internes et d'autre part augmenter les capacités d'animations en régie.

Les prestataires sont sollicités de deux manières différentes :

1. Consultation publique pour mettre en œuvre les programme d'animations du PNR ML à destination de 2 publics principaux :

➔ Public 1 : Les ECOLES PRIMAIRES du territoire

Classes Parc « LUDO PASTO, mieux connaître l'élevage pastoral »

Pour l'année scolaire 2025-2026, et pour la 2^e année consécutive, le thème « **Voisins du quotidien, les plantes** » a été proposé aux écoles du territoire.

2 journées d'animations pour plonger dans le monde des plantes avec 1 séance découverte commune et 7 modules au choix des enseignants. **10 classes, 182 élèves** ont participé à l'aventure.

Pour la rentrée 2026-2027, et dans le cadre de l'année internationale du **Pastoralisme**, le PNR ML propose un programme de découverte autour de cette thématique à l'ensemble des écoles primaires de son territoire (dans une limite de places disponibles).

Les agents Parc en charge de la mission éducation, accompagnés par l'APML (Association pour le Pastoralisme de la Montagne Limousine) ont pu développer en 2026 des modules et des outils pour créer un programme complet. **1 séance commune et 6 modules au choix constitue le programme.** Certains outils ont pu être testés à l'occasion de la « *Faites des bergers* » le 26 juillet 2026, ils seront de nouveau utilisés, lors du « *Sommet de l'élevage* » à Cournon début octobre 2026.

Sur les 6 modules, 4 ont été créés en interne et pourront être menés par le groupe d'animation du Parc. 2 reposent sur des compétences de savoir-faire (filage, feutrage, vannerie...) et de connaissance culturelle (chants, petit patrimoine bâti type cabane de berger, gastronomie...).

Il est donc envisagé **de lancer une consultation publique pour recruter des prestataires extérieurs pour ces 2 modules.**

Il est proposé de prévoir une clause de reconduction d'une année supplémentaire dans le marché, à activer en cas d'engouement fort auprès des écoles pour le thème pastoral.

Chaque année, ce programme est clôturé par une **journée de restitution festive** rassemblant toutes les classes participantes sur un lieu d'accueil adapté du territoire.

Les dépenses liées à cette journée sont prises en charges par le PNR ML depuis plusieurs années (transports en bus, location de salle, frais de bouche, ...)

Il est envisagé pour l'année scolaire 2027-2028 de travailler sur de nouvelles thématiques d'exploration à proposer aux écoles : les thèmes de l'eau ou de l'alimentation, ou autre.

Programme pédagogique « Nuitée sous le ciel de Millevaches »

Une expérimentation, délibérée en 2025 pour une exécution durant l'année 2026 (B_2025_40 du 20 mai 2025), consistait à proposer aux enfants scolarisés (cycles 2 et 3) une immersion dans le monde vivant de la nuit sur 2 sites d'accueil avec hébergement et possédant l'agrément de l'Education Nationale (Plateaux Limousins à Royère de Vassivière et Voilco Aster sur Viam).

Pour l'année scolaire 2025-2026, ce sont les CE et CM de Royère de Vassivière et de Bujaleuf et les CM de Felletin qui ont participé à l'aventure. 4 classes participantes, 78 élèves, 12 accompagnateurs, 2 structures partenaires, 5 temps de sensibilisation en classe ont été menés. Il est proposé de reconduire le programme pour cette année 2026-2027.

Les interventions en classe seront menées par les animatrices Parc, cependant une consultation sera mise en œuvre pour le lieu d'accueil de la nuitée et la prestation d'animation astronomie lors du séjour.

Il est proposé également pour 2028, de tester un programme à destination des collégiens, permettant également une immersion nocturne et sensibilisation au monde de la nuit, sous réserve des faisabilité et d'acceptabilité des Collèges du territoire.

→ Public 2 : Le GRAND PUBLIC (habitants, visiteurs...)

Pour 2027 et 2028, les propositions d'animations seront construites autour de deux programmes spécifiques et maintenant bien identifiés sur le territoire :

- **Un programme d'animations thématique et transversal « Les Nuits du Parc »**, pour valoriser la ressource Nuit et le monde nocturne des 11 sites d'observation de la RICE (observation du ciel, écoute des chants et cris d'animaux, contes et musiques occitanes...).
- **Le programme d'animations « Les Mardis à la Maison du Parc »** pour une mise en valeur des savoir-faire et pratiques artistiques du territoire, à Millevaches.

Ces animations ont lieu en juillet et août, sont gratuites, adaptées au grand public et principalement en extérieur. Il peut s'agir d'ateliers, de spectacles, de balades...

Il est également important de noter que de nombreuses animations sont également réalisées par les agents du PNR ML en direct sur le terrain auprès du grand public, parfois dédiées à un public plus technique ou professionnel, ceci tout au long de l'année.

L'ensemble des animations réalisées par les agents et des prestataires, permettent une programmation riche et diversifiée.

Le programme d'animation grand public fait l'objet d'une programmation annuelle (publication papier d'un agenda des animations) et du recrutement de prestataires pour compléter les animations conduites en régie.

2. Consultation publique pour accompagner et valoriser pédagogiquement des actions du PNR ML au cas par cas.

La mission Education accompagne certains projets techniques issus d'autres missions du PNR ML (non couverte par le point 1) et propose des animations de sensibilisation pour les mettre en valeur et les rendre accessibles auprès du grand public. Des acteurs éducatifs du territoire peuvent ainsi être sollicités pour proposer une animation pertinente et complémentaire à l'action valorisée au

cas par cas. Ces prestations peuvent donc répondre de besoins ponctuels, opportunistes, liés à l'actualité ou à des sollicitations extérieures.

C'est le cas par exemple des Cycles de Conférences du PNR ML :

Depuis 2023, deux cycles de conférences du Parc se déploient dans les 4 Villes-Portes du Parc hors saison estivale (8 conférences par an).

Pour chaque cycle de conférences, deux spécialistes sont invités autour d'un même thème.

Chaque spécialiste intervient dans 2 Villes-Portes avec la même conférence, cela dans l'objectif de rendre accessible la conférence au plus grand nombre d'habitants, au vu de la distance géographique entre certaines Villes-Portes. Le projet porte donc sur 8 conférences par an. Deux nouveaux cycles seront proposés en 2027 et deux en 2028.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL ACTION1 :

Année	DEPENSES		RECETTES		
2027	Prestations d'animations (scolaires, grand public, cycle de conférences) – journée de restitution classe Parc	45 000 €	FEDER	100%	95 200 €
2028	Prestations d'animations (scolaires, grand public, cycle de conférences) – expérimentation collèges - journée de restitution classe Parc	50 200 €	PNR (autofinancement)	0%	0 €
TOTAL		95 200€			95 200€

ACTION 2 : EXPÉRIMENTER L'OFFRE DE FORMATIONS AUPRES D'UN PUBLIC PROFESSIONNEL

L'expérimentation vise à proposer des formations spécifiques liés aux enjeux du territoire et besoin de diffusion de connaissances, auprès de divers acteurs et partenaires (touristiques, socio-économiques, éducatifs, ...).

Il s'agit par exemple d'organiser une formation à destination des enseignants sur le concept de l'Ecole du Dehors en partenariat avec l'Education Nationale.

Également, en lien avec la mission Interprétation et l'animation du réseau des acteurs concernés (action 4), il est envisagé de proposer au cours des 2 années 2027-2028, une formation sur le concept d'interprétation.

Notons que des formations sont proposées et réalisées en régie auprès des Offices de Tourisme, des acteurs de la Forêts, sur l'avifaune, (...).

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

DEPENSES		RECETTES		
Prestations formations 2027-2028	8 350 €	FEDER	100%	8 350 €
		PNR	0%	0 €
Total	8 350 €			8 350 €

ACTION 3 : EDITION ET ACQUISITION DE SUPPORTS ET OUTILS DE SENSIBILISATION ET D'ANIMATION

1) L'agenda des animations

Pour parfaire le bon déroulement des animations grand public, un document de promotion recensant l'ensemble des animations est édité annuellement pour être distribué sur le territoire.

Comme les années précédentes, un agenda papier recensant la programmation d'animations portées par le PNR ML, mais aussi celles pour lesquelles le PNR ML est partenaire, sera édité pour 2027 et pour 2028.

Deux prestataires seront sélectionnés, un pour illustrer l'agenda des animations selon une thématique choisie à l'avance et un autre pour l'impression de l'agenda. La rédaction et la mise en page sont réalisés en interne par l'équipe technique du PNR ML.

Le document est ensuite distribué par les partenaires touristiques (offices de tourisme, hébergeurs, restaurants...), à l'accueil de la Maison du Parc et lors des événements et animations Parc.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Année	DEPENSES	RECETTES
2027	Agenda des animations (illustration, impression) 2 000 €	FEDER 100% 4 000 €
2028	Agenda des animations (illustration, impression) 2 000 €	PNR 0% 0
Total	4 000 €	4 000 €

2) L'Affiche Faune flore Espèces situations des espèces

Après le Moyen Duc, la Chevêche, la Tengmalm, l'Effraie, le Grand-Duc et la Hulotte, la collection rapaces nocturnes initiée en 2013, se refermera en 2026 avec la dernière espèce présente sur le territoire : la Chevêchette. Cette longue série témoigne de notre richesse territoriale sur ce plan.

Il est proposé pour 2027 :

- Une affiche qui rassemble l'ensemble des illustrations concernant les rapaces nocturnes pour clôturer définitivement la série
- un lot d'affiches (2 à 4 mais en une seule fois) visant à illustrer une catégorisation des espèces selon leur situation sur le territoire : les espèces disparues localement, celles qui sont en danger critique de disparition, celles dont les signaux d'alertes se multiplient et celles qui se portent bien ou mieux.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

DEPENSES	RECETTES
2027 Affiches (illustrations, impression) 1 500 €	FEDER 100% 1500 €
	PNR 0% 0 €
Total	1 500 €

3) Le cahier technique

Repensé en 2024, pour un besoin de relayer, valoriser et vulgariser les connaissances et savoirs scientifiques et techniques sur des sujets qui concernent le territoire de manière ludique, transversale – sur la base de données et d'approches variées, le cahier technique du PNR ML a sorti sa première édition sur le pastoralisme fin 2025.

Une nouvelle édition est prévue pour fin 2026 ou début 2027 (d'ores et déjà délibérée et financée) et la suivante sortirait en 2028. Le thème pourrait graviter autour de la ressource en eau, des constats et solutions locales face aux dérèglements climatiques par exemple.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Dépenses	Recettes
Création du cahier technique 2028 5 000 €	FEDER 100% 5 000 €
	PNR 0% 0 €
Total	5 000 €

4) Développer un volet de communication technique /de terrain

L'objectif est de favoriser les actions du Parc dans une démarche de partage et de transmission participative (interviews, suivi de chantier, montage de clips vidéos ...)

Afin de développer cette nouvelle approche de communication, certaines formations devront être suivies en interne.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

DEPENSES		RECETTES		
2027 : Prestations formations (montage vidéo en particulier)	1000 €	FEDER	100%	1000 €
		PNR	0%	0 €
Total	1000 €			1000 €

5) Acquisition de matériel et pérennisation d'outils pédagogiques

Il s'agit de créer et acquérir (voire renouveler) des outils et des supports à animer auprès des publics lors d'interventions en direct pour transmettre des savoirs techniques (malles pédagogiques, ouvrages, jeux, matériels d'observation, d'échantillonnages, ...).

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Année	DEPENSES		RECETTES		
2027	Achats et création d'outils et supports pédagogiques	3000 €	FEDER	100%	6000 €
2028	Achats et création d'outils et supports pédagogiques	3 000 €	PNR	0%	0 €
Total		6000 €			6000 €

ACTION 4 : POURSUITE DE LA QUALIFICATION DE LA MAISON DU PARC ET REQUALIFICATION DU RESEAU DE SITES ET SENTIERS D'INTERPRETATION

L'objectif est de finaliser les aménagements d'accueil de publics (scolaires, groupes, familles, loisirs...) sur le site de la Maison du Parc afin de favoriser des visites accompagnées mais également en autonomie. L'objectif est de créer un circuit valorisant tous les aménagements créés jusqu'alors en proposant un scénario qui permette une découverte globale des spécificités du territoire et donne envie d'aller en savoir plus en parcourant les sites et sentiers du territoire.

Le site de la Maison du Parc doit être le point névralgique du réseau de sites et sentiers d'interprétation du Parc pour guider les publics vers les sites patrimoniaux interprétés du territoire.

Dans le cadre de la refonte du réseau de sentiers et de sites d'interprétation, il devient urgent de requalifier, réactualiser, les circuits retenus, repenser le récit délivré par ces sentiers.

Ce réseau est un véritable outil transversal pour les missions du Parc (support d'animation pédagogique, volet touristique, volet culturel, artistique, paysager...)

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL ACTION 4

Année	DEPENSES		RECETTES		
2027	Finalisation aménagements de la Maison du Parc (bardage hangar pour accueil chiroptères, exposition photo permanente, signalétique, ...) Mobiliers pour les sentiers d'interprétations du Parc (remplacements de mobiliers et panneaux d'informations) Documents de communications et de valorisation du réseau (carte, livrets, ...)	85 000 €	FEDER	100%	170 000 €

2028	Finalisation aménagements de la Maison du Parc (bardage hangar pour accueil chiroptères, exposition photo permanente, signalétique, ...) Mobiliers pour les sentiers d'interprétations du Parc (remplacements de mobiliers et panneaux d'informations) Documents de communications et de valorisation du réseau (carte, livrets, ...)	85 000 €	PNR	0%	0 €
	Total	170 000 €			170 000 €

ACTION 5 : ANIMATION (Postes)

Il s'agit de proposer une approche transversale et plurielle (multi compétences) afin de déployer une action de sensibilisation, d'éducation à l'environnement d'envergure et destinée à tous les publics. 3.3 ETP en 2027 et 3,8 ETP en 2028 est allouée à cette mission.

Sur ces 2 années, il est proposé d'augmenter d'1 ETP l'effort alloué à la mission, spécifiquement dédié à la mission interprétation (action 4).

La mission liée à la requalification et l'animation de ce réseau est essentielle et doit être régulière, or, elle apparaît peu prise en charge depuis 2016, hormis deux actualisations du diagnostic de situation en 2017 et en 2022, rendant compte d'une vétusté et d'une perte de cohérence des sentiers et sites d'interprétations historiquement mis en œuvre par le Parc. Des ajustements ponctuels ont pu être réalisés (remplacements de panneaux par exemple), mais une réelle refonte de l'interprétation apparaît nécessaire : elle comprend la réalisation d'un schéma d'interprétation du territoire (récit du territoire à travers la découverte cheminée), l'accompagnement dans la refonte ou la création de sentiers phares, la réalisation de nouveaux outils de promotion.

Répondant du même objectif, pour la pérennité du réseau d'interprétation (entretien, animation) et contribuer à une sensibilisation de terrain auprès des usagers et élus, il est proposé d'expérimenter une mission de maraudage (mission de médiation environnementale). Ceci à plusieurs niveaux : suivi de l'entretien des sentiers et intervention mineure en régie, sensibilisation des publics de passage (apports de connaissance, risque incendie, chien de protection des troupeaux, remontée d'informations auprès des agents du Parc et des élus locaux, ...).

Pour parfaire la pédagogie, l'information, et la sensibilisation de terrain, le recrutement d'un éco-guide saisonnier (6 mois) pour la saison estivale 2028 est proposé pour mesurer les effets et la pérennité ou non d'une telle mission.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL ACTION 5

Année	DEPENSES		RECETTES		
2027	3.3 ETP d'animations pédagogiques et de coordination des programmes	145 000 €	FEDER	100%	311 000 €
2028	3.8 ETP d'animations pédagogiques et de coordination des programmes + poste saisonnier éco-guide	166 000 €	PNR	0%	0 €
Total		311 000 €	311 000 €		

PLAN DE FINANCEMENT GLOBAL 2027 ET 2028, Missions et actions éducatives (actions 1, 2, 3, 4 et 5).

Actions	Dépenses		Recettes		
	2027	2028	Organismes	Taux	Euros
Action 1 : Prestations d'animation 2027 et 2028 (Classes Parc Pastoralisme, programme, « nuitée sous le ciel de Millevaches » programme d'animation grand public, Cycles de conférences...)	45 000	50 200	FEDER Nouvelle Aquitaine	100%	648 700
Action 2 : Expérimenter l'offre de formations auprès d'un public professionnel		8 350			
Action 3 : Création et acquisition de supports et outils de sensibilisation et d'animation 2027 et 2028 (agenda des animations, affiche, cahier technique, jeux, matériels pédagogiques, formation vidéos...)	7 500	10 000	PNR ML Autofinancement	0%	0
Action 4 : Finalisation aménagement des espaces et outils d'accueil de la Maison du Parc, Support de communication, mobiliers sentiers Parc 2027 et 2028	85 000	85 000			
Action 5 : Animation (postes) pour 2027 et 2028	145 000	166 000			
Frais généraux de fonctionnement et de structures (15% des frais salariaux)	21 750	24 900			
Sous total annuel	304 250	344 450		100%	648 700
Total	648 700			100%	648 700

Proposition :

Il est proposé aux membres du Bureau :

- de valider les propositions d'actions éducatives pour la période 2027-2028 ;
- de valider les budgets et plans de financements annuels et globaux sur 2027-2028 ;
- d'autoriser le Président à :
 - prendre toute décision concernant la passation et l'exécution des présentes actions et à engager les dépenses correspondantes ;
 - engager la procédure de commande publique permettant la réalisation des prestations externalisées prévues dans le plan de financement, et signer tous les documents correspondants ;
 - solliciter les financements correspondants au plan de financement ;
 - signer tout document afférent à la bonne exécution de la présente opération ;
 - effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente action ;
- de dire que les dépenses en résultant seront inscrites aux budgets des exercices concernés, au chapitre correspondant.

LE BUREAU SYNDICAL,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

- de valider les propositions d'actions éducatives pour la période 2027-2028 ;
- de valider les budgets et plans de financements annuels et globaux sur 2027-2028 ;
- d'autoriser le Président à :
 - prendre toute décision concernant la passation et l'exécution des présentes actions et à engager les dépenses correspondantes ;
 - engager la procédure de commande publique permettant la réalisation des prestations externalisées prévues dans le plan de financement, et signer tous les documents correspondants ;
 - solliciter les financements correspondants au plan de financement ;
 - signer tout document afférent à la bonne exécution de la présente opération ;
 - effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente action ;
- de dire que les dépenses en résultant seront inscrites aux budgets des exercices concernés, au chapitre correspondant.

Collèges	Valeur voix	Présents	Votants	Voix pour	Voix contre	Abstention
Régional = 6	2	2	4	8		
Départemental = 6	2	2	3	6		
Communes = 8	1	7	8	8		
EPCI = 4	1	3	4	4		
TOTAL = 24		14	19			

La délibération est approuvée à l'unanimité.

Fait et Délibéré en Séance, les jours, mois et an ci-dessus
Pour Extrait certifié conforme
Le Président, Philippe BRUGERE

Le Président certifie que la présente
délibération a été transmise en
Sous-préfecture d'Ussel (19) au titre
du contrôle de légalité le
Et qu'elle a été affichée le

